

10 CONSEILS POUR GARDER SA COMMUNE PROPRE,
EN TOUTES CIRCONSTANCES...



Le Code de la Rue

Petit manuel de savoir-vivre à l'usage
des habitants, piétons et automobilistes

MÉTROPOLE
**NICE
CÔTE
AZUR**



**La propreté,
ça nous concerne tous !**



Édito

Avec les Vice-présidents et Conseillers métropolitains de Nice Côte d'Azur, l'un de nos premiers grands travaux a consisté à relever le défi de la propreté, devenu un enjeu de proximité majeur.

De nouveaux services de collecte ont été mis en place, ainsi qu'un numéro d'appel unique à disposition des particuliers : Allo Mairies au 39 06.

Pour compléter ce dispositif, nous avons décidé de créer le petit manuel de savoir-vivre : le « Code de la Rue ». Il est destiné à rappeler les « bons gestes » pour préserver votre commune. 10 conseils pour la propreté, quelques gestes simples, de bon sens et des informations pratiques, permettront de conserver la beauté de votre commune pour votre plus grande fierté et le bien-être de tous.

Christian Estrosi
Maire de Nice
Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

Règle n° 1

Je ne jette pas mon mégot sur la voie publique.



- 1 050 cendriers de rues installés sur le territoire Nice Côte d'Azur

Règle n° 2

Je ne jette pas mes déchets par la vitre de ma voiture ou par la fenêtre de mon logement.

- Plus de 5 500 corbeilles de propreté sur le territoire Nice Côte d'Azur
- Les sacs sont remplacés tous les jours



Règle n° 3

Je ramasse les déjections de mon chien.



- 1 200 distributeurs de sacs sur le territoire Nice Côte d'Azur
- Plus de 1 224 000 sacs distribués chaque année
- 11 motos crottes, 24 balayuses, 18 véhicules de lavage, 9 véhicules de lavage haute pression

Règle n° 4

Dans la rue, je dépose mes petits déchets dans les corbeilles de propreté, mais pas mes déchets ménagers !



- Plus de 5 500 corbeilles de propreté sur le territoire Nice Côte d'Azur
- Les sacs sont remplacés tous les jours
- Les déchets ménagers doivent être jetés dans les conteneurs prévus à cet effet



- Plus de 5 500 corbeilles de propreté sur le territoire Nice Côte d'Azur
- Les sacs sont remplacés tous les jours

Règle n° 5

Je ne jette pas mon chewing-gum sur la voie publique.

Règle n° 6

Quand je me gare, je laisse de la place entre la voiture et le trottoir pour que les abords du trottoir soient nettoyés.

- Plus de 600 agents travaillent chaque jour pour nettoyer nos rues



Règle n°7

Je ne dépose pas mes encombrants ménagers dans la rue :

(réfrigérateur, matelas, meubles, électroménager, piles et matériels électroniques, etc.)

je les dépose à la déchetterie pour leur donner une seconde vie ou j'appelle Allo Mairies au 39 06 pour connaître les modalités de la collecte des encombrants.



• Sur le territoire Nice Côte d'Azur, 13 déchetteries sont à votre disposition gratuitement (voir conditions sur : www.tousecocitoyens.org)

• Un numéro de téléphone pour connaître les modalités de la collecte des encombrants : Allo Mairies au 39 06



DÉCHETTERIE

Règle n°8

Je sors mes conteneurs le bon jour, à la bonne heure et je les rentre après le ramassage de la benne.

• Pour connaître les jours et horaires de sortie de vos conteneurs à ordures ménagères et bacs jaunes, contactez Allo Mairies au 39 06 ou rendez-vous sur : www.tousecocitoyens.org



- 6 900 tonnes d'emballages collectées par an
- 9 900 tonnes de verre collectées par an
- 8 500 tonnes de papier collectées par an

Règle n°9

Je trie mes emballages pour favoriser leur recyclage et préserver l'environnement.

Règle n°10

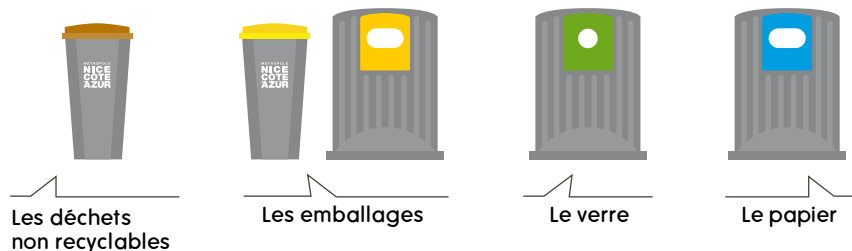


Je dépose mes déchets ménagers dans un conteneur et non à même le sol.



Bloc-notes

Rappel des consignes de tri



TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE DU TRI SUR www.tousecocitoyens.org

Les encombrants :

- Pour connaître les modalités de la collecte des encombrants, contactez Allo Mairies au 39 06* ou consultez : www.tousecocitoyens.org
- Vous pouvez également les apporter directement à la déchetterie la plus proche de chez vous

Quand sortir ses poubelles ?

Pour connaître les jours et horaires de sortie de vos conteneurs à ordures ménagères et bacs jaunes :

- Contactez **Allo Mairies au 39 06***
- Ou consultez : www.tousecocitoyens.org

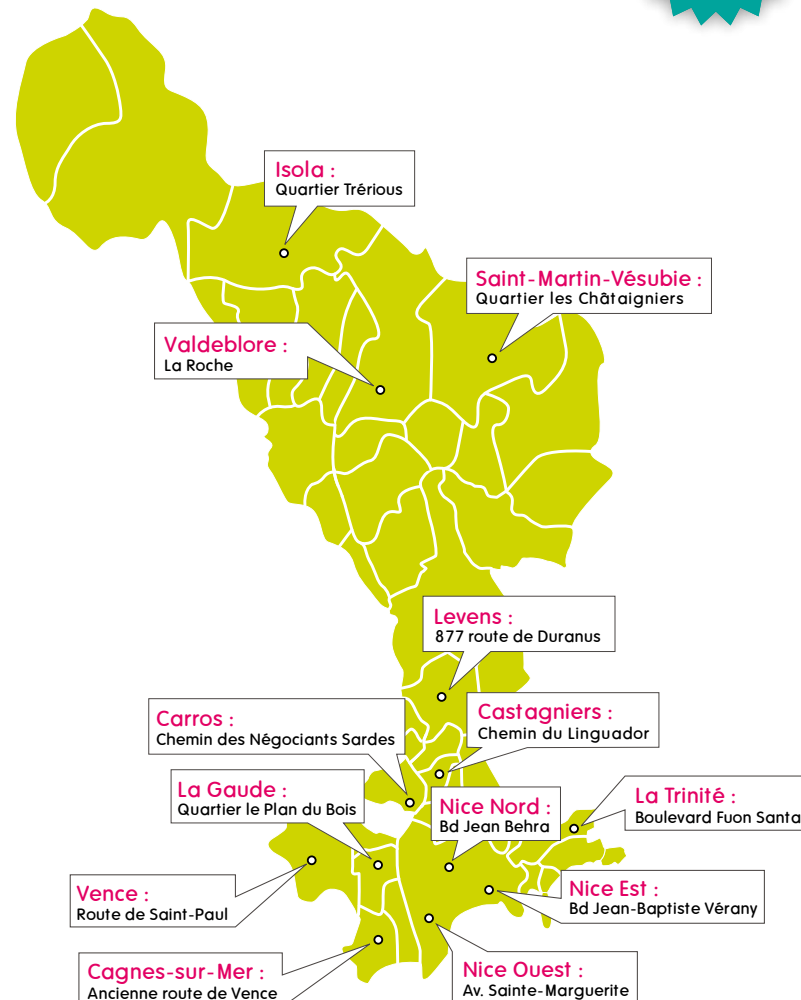


*Coût d'un appel local depuis un poste fixe.

Déchetteries de Nice Côte d'Azur

Gratuit*

*Voir conditions sur notre site internet : www.tousecocitoyens.org





**La propreté,
ça nous concerne tous !**

MÉTROPOLE
NICE
COTE
du
AZUR